



QUESTIONNAIRE DE PRE-ORIENTATION

Qu'est ce que le questionnaire de pré-orientation ?

Le questionnaire de pré-orientation est destiné à sensibiliser les candidats au niveau requis pour des études de vétérinaire.

Le questionnaire est construit en deux parties :

- **Partie 1 "J'évalue mes performances"** : L'objectif est d'amener les candidats à évaluer leurs performances scolaires et à réfléchir sur leurs capacités intellectuelles ou leur investissement personnel
- **Partie 2 "J'identifie mes motivations"** : L'objectif est de permettre au candidat de décrire ses motivations personnelles afin de détecter la part de motivations intrinsèques et extrinsèques de son projet et de l'amener à y réfléchir

Ce questionnaire n'est réellement destiné qu'à aider le seul candidat qui y répond.

Les résultats ne sont pas utilisés, ni pour l'admissibilité aux épreuves, ni pour l'admission. Ils ne sont pas communiqués aux écoles vétérinaires après admission.

Où le trouver ?

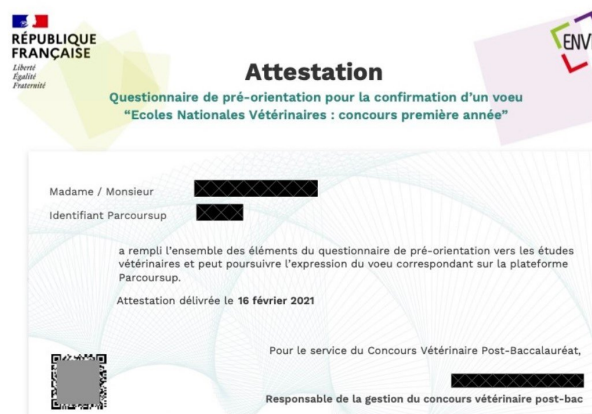
Le questionnaire de préorientation est sur le site suivant : www.concours-veto-postbac.fr

Pour y accéder, **il faut impérativement vous munir du lien obtenu sur Parcoursup, dans la rubrique "Conditions d'inscription".**

Le candidat créera son compte en fournissant :

- son nom et son prénom;
- son numéro de dossier Parcoursup;
- son adresse électronique;
- sa domiciliation

Ces informations doivent être strictement identiques à celles communiquées sur Parcoursup.



Le questionnaire de pré-orientation doit comporter le numéro de dossier Parcoursup. Celui-ci n'est obtenu qu'à l'ouverture de la plateforme Parcoursup à la saisie des voeux.